

**Compte rendu de la 32ème réunion**  
**du Comité d'Entreprise**  
**du CFAI Alsace**  
**Le 17 Mars 2011 de 10H30 à 13H**

**PRESENTS :**

**Direction :** M. AECK, Mme GROSS

**Membre du CE :** Marina HOST, David FERNANDEZ, Joël PETERSCHMITT

**Membre suppléant :** Fabrice SIMONKLEIN

**1) Approbation du compte rendu du 7 février 2011**

Compte rendu approuvé par les membres du CE.

**2) Les effectifs du CFAI**

Départ du formateur vacataire M.KUHN qui remplaçait M. DREOSTO en AT ; et de I. PUGET formatrice permanente.  
Le CFAI compte 114 salariés soit 28 administratifs, 38 formateurs permanents, 44 formateurs vacataires, 3 techniciens et 1 apprenti. Embauche prévu pour le remplacement d'Ophélie COLLADOS pour son congé de maternité.

**3) Consultation du CE sur la période de fermeture du CFAI (été 2011) et rentrée des apprentis :**

Fermeture des centres fixée semaines calendaires 29, 30,31 du 18 juillet au 07 août 2011. Le siège et le service développement ne sont pas concernés par cette obligation.

Rentrée des apprentis en terminale : lundi 22 août 2011.

Prérentrée formateurs : jeudi 18 août 2011.

**4) Prévisions effectifs de la rentrée :**

Tendance générale présentée: il y a suffisamment de places en entreprise, mais un problème de recrutement pour les jeunes.  
Le nombre de groupes reste stable sur l'ensemble des centres excepté le centre de Mulhouse qui perd encore deux groupes à la rentrée. La direction a décidé pour l'instant de regrouper en terminale des apprentis bac pro trois ans avec des bac pro deux ans.

**5) Planning prévisionnel des alternances**

Proposition de modification du planning d'alternance pour les apprentis en seconde. Un projet est à l'étude pour que les alternances en CFAI soient plus longues en début de cursus de formation.(cela correspondrait à une demande des entreprises).

**6) Actions de développement**

\* **Portes Ouvertes** : le 19 mars 2011

\* **Rencontres Jeunes/Entreprises** : le 14 mai 2011

\* **Les « Happy Hours »** : 1 vendredi après-midi, le 08/04/11 de 17 h à 20 h 00. Décision à voir par les délégués pour le centre de Mulhouse pour maintenir ou non les Happy Hours (problèmes liés à la population environnante).

**7) Affichage des PV**

Le compte-rendu du CE peut-être affiché avant approbation par les délégués du personnel, ou à défaut par les assistantes de centre, il doit être mentionné « provisoire ». Le compte-rendu définitif est validé par le CE et annule et remplace le précédent.

**8) Dates de la formation CE**

La Direction va proposer une date aux délégués (D. FERNANDEZ voit avec la juriste de l'UIMM).

**9) Infos sur le licenciement pour inaptitude physique I. PUGET et recours amiable auprès de la CPAM par le CFAI.**

La direction explique : que I.PUGET a été licenciée le 4/03/2011 pour inaptitude physique au travail déclarée par le médecin du travail.

Au préalable, le CFAI Alsace avait déposé une demande d'autorisation de licenciement auprès de l'inspection du travail. Celle-ci s'est déclarée incompétente pour autoriser le licenciement de Mme PUGET (salarié protégée) parce que le mandat de CHSCT était échu depuis 6 mois. Par ailleurs, la demande de recours amiable déposée auprès de la commission de la CPAM par le CFAI a eu gain de cause. L'inaptitude de Mme PUGET n'est pas reconnue dans le cadre d'un accident du travail.

Prochaine réunion CE : le 21 avril 2011 au CFAI Alsace de Colmar à 9h00.

Le Secrétaire  
Joël PETERSCHMITT